

RIMOUSKI

PISCINE PIERRE-HARVEY
POLYVALENTE PAUL-HUBERT
250, BOUL ARTHUR-BUIES O.
RIMOUSKI, QUÉBEC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
27 JANVIER 2023



COUPE DES RÉGIONS

11-12 février 2023

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre
Jessica Santerre

Responsable des inscriptions
Cédric Gauthier

Responsable des officiels
Mathieu Deslauriers



INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- La Coupe des régions de l'ANEQ est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les athlètes doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément dans la base de données de Natation Canada).
- Un paranageur pourra participer peu importe son âge à condition que ses temps d'inscription soient prouvés dans une compétition sanctionnée durant la période de qualification.
- Un nageur affilié avec le statut « sans attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner dans la Coupe des Régions avec le club vers lequel il est en attente de transfert. Toutefois, il ne pourra remporter aucun point pour un club (pourra participer à un relais, mais le relais ne fera aucun point).

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101 – Entraîneur des fondements de la natation.
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge.
 - Natation 301 – Entraîneur senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception : Dans le cas où l'entraîneur n'est pas de statut « certifié » et qu'il est dans sa première année en tant qu'entraîneur en chef, l'entraîneur en chef a 30 jours pour obtenir le statut « formé » et 90 jours pour obtenir le statut « certifié » d'une des trois formations citées ci-dessus.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

COUPE DES RÉGIONS

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIE D'ÂGE

- 8 ans et moins
- 9 ans
- 10 ans
- 11-12 ans
- 13-14 ans
- 15-16 ans
- 17 ans et plus

L'âge d'un athlète est déterminé par son âge au premier jour de la compétition.

QUALIFICATION DES ATHLÈTES

PÉRIODE DE QUALIFICATION

- Inscription dans les épreuves individuelles: les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec leur meilleur temps prouvé effectué entre le 1^{er} septembre 2020 et la date limite d'inscription lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la FINA).

CRITÈRES DE QUALIFICATION

- STANDARDS RÉGIONAUX ANEQ
- STANDARDS NOVICE ANEQ
- Les nageurs Novice sont invités à la session du samedi matin uniquement (ne peuvent pas participer aux finales).

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

- 6 épreuves INDIVIDUELLES par nageur (3 par jour)
- **Les nageurs novices peuvent participer seulement à la session du samedi matin (3 épreuves)**
- **Un nageur peut faire seulement une épreuve de 400m**
- **Un nageur peut faire le 800m libre ou le 1500m libre**

COUPE DES RÉGIONS

FORMAT DE LA COMPÉTITION

PRÉ-CLASSEMENT :

- Les temps soumis en bassin de 50m seront convertis au facteur 2% (Entraîneurs veuillez ne pas convertir les temps)

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront sénior du plus lent au plus rapide-
- Préliminaires les matins, finales le soir sauf pour les épreuves 200M PAPILLON, 1500M LIBRE, 800M LIBRE, 400M LIBRE, 400M QNI qui seront nagés finale contre-la-montre du plus lent au plus rapide.
- Aucun essai de temps.
- Le règlement SW 3.1.1.1 ne s'applique pas.
- Le comité organisateur se réserve le droit de combiner et de limiter les séries des 400m, 800m et 1500m si l'estimé de temps le justifie.

FINALES

- Il y aura une finale A pour les catégories d'âge 11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans et 17 ans et plus, par genre, pour toutes les épreuves du programme sauf pour les épreuves de 200m papillons, 1500m libre, 800m libre, 400m libre et 400m QNI qui seront nagés finale contre-la-montre du plus lent au plus rapide.
-

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Tous les forfaits devront être déclarés au commis de course avant la période d'échauffement et au plus tard trente (30) minutes avant le début des épreuves.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

ESSAIS DE TEMPS

- Aucun essai de temps.

PAUSES

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES ET REMISES DES BANNIÈRES

- La remise des médailles sera effectuée durant les finales.

HORAIRE ET PROGRAMME

Samedi AM: échauffement de 7h00 à 8h00. Début des épreuves à 8h15

Samedi PM: échauffement de 15h30-16h15. Début des épreuves à 16h30.

Dimanche AM: échauffement de 7h00 à 8h00. Début des épreuves à 8h15

Dimanche PM: échauffement de 14h30-15h15. Début des épreuves à 15h30.

***La compétition ne sera PAS nagée Mixte**

Filles	PRÉLIMINAIRES : samedi 11 février, début 8h15	Garçons
1	200m libre	2
3	100m brasse	4
5	100m papillon	6
7	50m dos	8
9	100m libre	10
11	200m dos	12
13	50m brasse	14
15	200m QNI	16

Filles	FINALES : samedi 11 février, début 16h30	Garçons
1	200m libre	2
3	100m brasse	4
5	100m papillon	6
7	50m dos	8
9	100m libre	10
11	200m dos	12
13	50m brasse	14
15	200m QNI	16
17	200m papillon*	18

* Épreuve Finale par le temps

Filles	PRÉLIMINAIRES : dimanche 12 février, début 8h15	Garçons
19	100m dos	20
21	50m papillon	22
23	200m brasse	24
25	50m libre	26
27	1500m libre*	28
29	800m libre*	30

* Épreuve Finale par le temps

Filles	FINALES : dimanche 12 février, début 15h30	Garçons
19	50m papillon	20
21	100m dos	22
23	200m brasse	24
25	50m libre	26
31	400m libre*	32
33	400m QNI*	34

* Épreuve Finale par le temps

COUPE DES RÉGIONS

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles sur SplashMe.

POINTAGE

ÉPREUVES INDIVIDUELLES

- Seuls les nageurs finalistes marqueront des points selon ce barème :

	Classement					
	1	2	3	4	5	6
50m	30	26	22	18	16	14
100m	35	31	27	23	21	19
200m	40	36	32	28	26	24
400m	45	41	37	33	31	29
800m/1500m	50	46	42	38	36	34

**Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le nageur a compétitionné.*

POINTS BONIS

- Un bonus de 2 points sera accordé à l'équipe à chaque fois qu'un nageur battra son temps d'inscription dans une épreuve individuelle, en préliminaire et en finale
- Un bonus de 50 points sera accordé pour tout record provincial senior et/ou groupe d'âge battu dans une épreuve individuelle.

CLASSEMENT

LES CLUBS SERONT NOMMÉS SELON LES CRITÈRES :

- **Meilleur pointage** : calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles et les relais de l'équipe.
- **Meilleur pourcentage d'amélioration** : moyenne des pourcentages d'amélioration de chaque nageur de l'équipe dans les épreuves individuelles

RÉCOMPENSE

- Il y aura des médailles pour les 3 gagnants de chaque épreuve par catégorie d'âge.
- Ruban d'amélioration pour les nageurs novices.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront obligatoirement être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.
- Aucune inscription sans temps (NT) ne sera acceptée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- **27 janvier 2023 à minuit.**
- **Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.**

FRAIS D'INSCRIPTION

- 56.00\$ (taxes incluses) frais fixes de participation par nageur (incluant les frais fixes de la FNQ de 16,10\$).
- Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.
- **Veillez faire le chèque ou virement à l'ordre de : ANEQ**

INSCRIPTION DES BÉNÉVOLES ET OFFICIELS :

- **Chaque club devra fournir un minimum d'officiels selon le nombre de nageurs inscrits (voir la politique de l'ANEQ).**
- La date limite pour faire parvenir les noms au responsable des officiels du Club de natation les Dauphins de Rimouski (cndr.membre.ca@gmail.com) est **le 3 février 2023**.
- On demande aux officiels de se présenter au local derrière les gradins une heure avant le début la compétition soit :
- Samedi AM : 7h00
- Samedi PM : 15h30
- Dimanche AM : 7h00
- Dimanche PM : 14h30

Mathieu Deslauriers cndr.membre.ca@gmail.com

COUPE DES RÉGIONS

***Pénalités pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

CHOICE HOTELS CANADA™



Profitez du programme de *Choice Hotel*
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>



COUPE DES RÉGIONS